



Conditions générales

- 1 Le Calo Badge Lavage est émis par Calo SA, Rte de Grandcour 79 à 1530 Payerne. Celui-ci permet à son détenteur de rechargé sans argent liquide le Calo Badge lavage avec un rabais permanent. La Calo Badge Lavage demeure la propriété de Calo SA.
- 2 Le porteur du Calo Badge Lavage est considéré comme son propriétaire légal. Tout vol ou perte du Calo Badge Lavage sera immédiatement communiqué par téléphone à Calo SA au 079-441-74-12, Le détenteur du Calo Badge Lavage est entièrement responsable de tout emploi abusif qui pourrait être fait de son badge jusqu'à la confirmation annonçant la perte ou le vol de celui-ci.
- 3 A l'achat du Calo Badge Lavage d'achat une caution de 10 CHF sera demandée. Tout changement de nom ou d'adresse doit être communiqué de suite à Calo SA, 1530 Payerne ou au 079-441-74-12.
- 4 Sur la base d'un décompte mensuel, le titulaire du Calo Badge Lavage reçoit une facture environ le 15 de chaque mois. Le montant est à verser conformément aux conditions de paiement mentionnées sur la facture, à savoir sans escompte jusqu'à la fin du mois. Tout retard quant à l'échéance de paiement occasionne des frais supplémentaires de rappel, d'encaissement et d'intérêts moratoires. Les réclamations concernant la facturation sont adressées à Calo SA dans les dix jours suivant la réception de la facture, faute de quoi celle-ci est considérée comme approuvée.
- 5 La charge programmée sur le Calo Badge Lavage, est de **100 CHF** minimum, le montant maximum est fixé à **200 CHF**.
- 6 Calo SA est en droit de modifier en tout temps les «Conditions générales d'utilisation du Calo Badge Lavage» et les émoluments qui en découlent.
- 7 Calo SA s'octroie le droit de bloquer le Calo Badge Lavage, sans avis préalable et sans se justifier, de demander la restitution de celle-ci ou de mettre fin au contrat avec effet immédiat, notamment en cas d'inobservation des conditions contractuelles par le titulaire de la carte.
- 8 Le présent contrat est valable pour une durée d'un an à compter de la date de délivrance du Calo Badge Lavage et sera renouvelé automatiquement d'une année supplémentaire, sauf résiliation écrite un mois avant la fin du contrat. A l'expiration du contrat, la carte est renvoyée spontanément à Calo SA et la caution sera remboursée



Conditions générales

- 9 Si certaines dispositions du présent contrat sont ou deviennent incomplètes ou juridiquement invalides, la validité des autres dispositions n'en est pas affectée. Les parties s'obligent dans ce cas à remplacer les dispositions concernées par des dispositions valides correspondant à l'objectif initial.
- 10 L'utilisation du Calo Badge Lavage implique la reconnaissance des conditions formulées par Calo SA.
- 11 Les présentes conditions générales d'utilisation du Calo Badge Lavage s'appliquent également à toutes les badges supplémentaires. Le titulaire du Calo Badge Lavage principale engage sa responsabilité pour toutes les transactions effectuées. Il autorise Calo SA à se renseigner quant à sa solvabilité.
- 12 Le lieu d'exécution ainsi que le for juridique sont à Payerne.



Demande Calo Badge Lavage

*Société : _____

*Titulaire de la carte : _____

*Adresse : _____

*NPA/Localité : _____

*N° tél. prof. : _____

*N° tél. privé : _____

*Adresse mail : _____

Copie carte identité

Extrait office poursuites validité 10 jours

Extrait registre du commerce

Veuillez remplir les rubriques marquées d'une étoile et nous retourner le document signé à l'adresse ci-dessous.

Par ma signature, j'accepte les conditions générales de la Calo Badge Lavage:

Lieu et Date : _____

Signature